

Saint-Joachim elle-même et les œuvres qui en dépendent seront sous Notre juridiction propre et perpétuelle, et sous celle de Nos Successeurs dans le Pontificat.

Puisque cette église Saint-Joachim est le siège principal d'une confrérie instituée pour l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et pour la réparation par la prière des outrages faits à la Majesté divine, Nous confirmons par la présente lettre l'approbation que Nous avons donnée ailleurs à cette œuvre. Ainsi Nous ratifions ce que Nous avons déjà ordonné par une lettre en forme de Bref, publiée le 6 mars 1883, et qui ouvrait les trésors des saintes indulgences à tous ceux qui se faisaient inscrire dans la dite association.

Quant aux pouvoirs qui ont été conférés à Antoine Brugidou, prêtre du diocèse de Lyon, en ce qui concerne la même confrérie, par les Lettres apostoliques du 6 mars 1882, du 26 septembre 1890 et du 22 septembre 1893, Nous les lui retirons complètement, et nous les transférons à l'Institut Alphonsien. Nous Nous réservons le droit de choisir, parmi les religieux de cet institut, un homme à qui Nous confierons le soin de tout administrer conformément aux règles que, dans les lettres susdites, Nous Nous sommes proposé d'établir quand le moment opportun en sera venu. C'est ce que Nous établissons et ordonnons, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

---

## GERMINAISON

---

Une personne qui s'intéresse beaucoup au *Mouvement Catholique* veut bien nous communiquer le petit récit suivant où, par le simple rapprochement de trois dates différentes, avec 1 s constatations historiques qui s'y rattachent, elle fait voir la riche moisson produite par le dévouement d'un saint religieux et le sacrifice plus modeste d'une sainte religieuse :

Nous avons fait dernièrement une excursion dans la Nouvelle-Angleterre, et si les modestes notes que nous vous adressons peuvent tant soit peu intéresser les lecteurs du *Mouvement Catholique*, nous les leur dédions bien volontiers.

Nous nous sommes dirigés vers le Maine, où verdoient le pin et le sapin, qu'arrosent de nombreux cours d'eau, où de beaux sites s'offrent à l'envi au touriste et où les souvenirs historiques ne font pas défaut. Nous sommes sur les bords enchantés du Kennébec. Charlevoix en main, nousisons un épisode de 1724. Le pays était alors habité par les Abénaquis.

Un jour, le Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre leur fit